

06 sep 2013 -16:29

Appartient à [Conseil des ministres du 6 septembre 2013](#)

Carrière des membres du personnel des centres d'appels urgents

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Joëlle Milquet, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à préciser la mise en oeuvre du transfert de personnel des centres d'appels urgents vers le SPF Intérieur.

Le projet garantit un statut identique pour les membres du personnel des centres d'appels urgents qui sont transférés vers le SPF Intérieur. Il vise également à actualiser leur grades et échelles de traitement. Les membres du personnel des centres d'appels urgents continueront ainsi à bénéficier des garanties spécifiques prévues dans leur carrière après la réforme de la carrière pécuniaire des membres du personnel de la fonction publique fédérale.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 12 octobre 2011 instituant le transfert des membres du personnel en service dans les centres du système d'appel unifié vers le SPF Intérieur

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Joëlle Milquet, Vice-Première
ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 504 85 13
<http://www.milquet.belgium.be>